

## Dijon : l'intégriste n'est pas le traditionaliste, mais l'évêque lui-même

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Diocèses](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Opposition au Pape](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 9 septembre 2021

L'Abbé **Bernard Pellabeuf**, qui fut séminariste au sein de la FSSPX en 1969-70, et qui est désormais un prêtre diocésain célébrant habituellement selon le nouvel ordo, [a écrit une lettre au Saint-Père](#) pour lui demander d'abroger Traditionis custodes. Il [explique](#) pourquoi il rend publique cette lettre, envoyée au pape il y a plusieurs semaines :

J'ai écrit au Souverain Pontife le 22 juillet. N'ayant obtenu ni gain de cause ni réponse, je publie ma lettre en ce jour de fête de Notre Dame, puisque le Souverain Pontife a publié son *Motu Proprio* en une autre fête de la Sainte Vierge.

Il ajoute :

Si j'ai décidé de publier cette lettre alors que de nombreuses voix se sont exprimées au sujet de Traditionis Custodes, c'est qu'en général ceux qui regrettent la publication de ce motu proprio sont des utilisateurs habituels de l'ancien missel. Or j'utilise quotidiennement le nouveau, n'ayant dit la messe selon l'ancien qu'en de très rares occasions. De plus, c'est au nom même

de Vatican II que je demande que Traditionis Custodes soit abrogé, or c'est en affirmant vouloir promouvoir l'acceptation de ce concile que le Souverain Pontife l'a publié : mais le nouveau missel ne correspond pas à ce que les Pères Conciliaires disaient de la réforme liturgique qu'ils appelaient de leurs vœux.

Dans ce long courrier, il revient notamment sur l'affaire de Dijon, où Mgr **Minnerath** a expulsé la FSSP :

Du reste les évêques que vous avez consultés et qui vous ont parlé d'une « fermeture » de certains membres des instituts Ecclesia Dei sont-ils tous fiables à ce sujet ? Nous avons le cas en ce moment en France d'un évêque qui chasse un de ces instituts de son diocèse, au motif que les prêtres de cet institut refusent de concélébrer. Or il est en contradiction avec la nature même de la concélébration qu'on cherche à la rendre obligatoire : en effet elle suppose chez le concélébrant la volonté de ne faire qu'un seul acte avec l'acte du célébrant, de sorte que la moindre réticence vis-à-vis de la concélébration, qu'elle soit justifiée ou non, vicie la volonté de ne faire qu'un acte avec celui du célébrant. On dit parfois que le propre de l'intégriste c'est d'imposer à tous des choses qui devraient rester facultatives ou objet d'une adhésion libre : si l'on suit cette conception, dans le cas qui nous occupe, l'intégriste n'est pas le traditionaliste, mais l'évêque lui-même ; d'ailleurs je lui ai écrit il y a déjà plusieurs semaines et j'espère qu'une réponse de sa part infirmera partiellement ce que j'ai dit plus haut au sujet de la déficience du dialogue à propos de notre actuelle préoccupation. La « fermeture » est plus répandue qu'il n'y paraît, aucune des deux parties n'en a le monopole.